

Programme complet et inscription
<http://imh.ut-capitole.fr>



COLLOQUE

Les directives « Marchés publics » et « Concessions » 2014

Jeudi 15 et vendredi 16 Mai 2014

Université Toulouse 1 – Capitole

**Amphithéâtre MB II
Manufacture des Tabacs**

organisé par
l'Institut Maurice Hauriou (IMH)
inscription imh.ut-capitole.fr



Les directives « Marchés publics » et « Concessions » 2014

Jeudi 15 mai – après-midi
Le champ d'application des nouvelles directives

Sous la présidence de Pierre DELVOLVE, Membre de l'Institut, Professeur émérite, Université Paris 2 Panthéon-Assas

14h15 : Accueil des participants, allocutions

Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse 1- Capitole

Hugues KENFACK, Doyen de la Faculté de droit

Introduction : [La négociation et l'adoption des nouvelles directives](#)

14h40 – « Le processus décisionnel du nouveau droit européen des marchés et concessions »

Amadis FRIBOULET, Ministère de l'économie et des finances, chef du bureau « conseil aux acheteurs »

Le champ d'application des directives : [préciser sans bouleverser](#)

15h – « La notion de marché public : rupture ou continuité ? »

Philippe TERNEYRE, Professeur à l'Université de Pau et des pays de l'Adour

15h20 – « Les concessions »

Grégory KALFLECHE, Professeur à l'Université Toulouse 1 – Capitole

15h40 – Débat et Pause

16h20 – « Pouvoirs adjudicateurs, unités opérationnelles et centrales d'achat »

Michaël KARPENSCHIF, Professeur à l'Université Lyon 3

16h40 – « Les partenariats public-public et le In House »

Guylain CLAMOUR, Professeur à l'Université Montpellier I

17h – Débat et fin des travaux



Vendredi 16 mai 2014

Passation et exécution

Matinée : La modernisation des procédures : améliorer le droit de la commande publique

Sous la présidence de François LLORENS, Professeur à l'Université de Strasbourg

9h00 – Accueil des participants

9h30 – « La négociation »

Marion UBAUD-BERGERON, Professeur à l'Université Montpellier I

9h50 – « Les procédures allégées des concessions »

Gabriel ECKERT, Professeur à l'Université de Strasbourg

10h10 – « Les contrats mixtes »

Florian LINDITCH, Professeur à l'Université Paul-Cézanne-Aix-Marseille III

10h30 – Pause

10h50 – « L'offre économiquement la plus avantageuse et la recherche du rapport qualité-prix »

Philippe COSSALTER, Professeur à l'Université de la Sarre

11h10 – « Les directives et l'influence sur les partenariats publics-privés »

François TENAILLEAU, Avocats associé Francis Lefebvre

Assiba DJEMAOUN, Directeur de projet – Affaires juridiques, MAPPP

11h30 – Débat puis déjeuner

Après-midi : Concurrence et pratique de la commande publique

Sous la présidence d'Hélène GAUDIN, Professeur à l'Université Toulouse 1, IRDEIC

Concurrence et politiques horizontales : améliorer l'usage de la commande publique

14h - « L'accès des PME aux marchés : un Small Business Act ? »

Lucien RAPP, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

14h20 – « La promotion de la recherche et de l'innovation »

Jean-Gabriel SORBARA, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

14h40 – « Les enjeux de la dématérialisation des marchés publics »

Mathias AMILHAT, Docteur en droit de l'Université Toulouse 1 Capitole

15h55 – « Les TIC et les changements des pratiques contractuelles »

Siva MOUTOUALLAGUIN, Docteur en droit de l'Université Toulouse 1 Capitole

15h10 – Discussion et pause

Renforcement de la concurrence : l'encadrement de l'exécution des contrats

15h30 – « La modification et la résiliation des marchés et concessions »

Hélène HOEPFFNER, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole

15h50 – Débat et fin des travaux

Les directives « marchés » et « concessions » 2014

Les marchés publics représentent environ 18% du PIB de l'Union européenne et constituent à ce titre un levier important de l'économie. Dans cette perspective, la Commission avait annoncé une réforme d'ensemble du droit de la commande publique qui impliquait d'une part, une révision des directives marchés publics et d'autre part, une proposition de directive sur les concessions.

Le présent colloque tend à présenter cette réforme de grande ampleur – largement influencée par la France – **et à anticiper son influence future sur le droit interne.** La commande publique est en effet un levier tel sur l'économie nationale (75 milliards d'euros en 2012) que le gouvernement entend faire de la transposition de ces textes européens l'occasion d'améliorer l'efficacité de l'achat public, en lui-même et pour son influence sur la relance. La transposition va donc être engagée rapidement.

Sur le plan pratique, ce sont les modalités et les modifications structurelles de la transposition qui seront analysées. Or, il y a à cet égard des changements profonds. La question se pose en effet de savoir si la typologie des contrats ne va pas être profondément remise en cause. Pour ce qui est des concessions, la transposition devrait en effet abandonner la loi Sapin et l'ordonnance de 2009 relative aux concessions de travaux pour une loi nouvelle. Pour ce qui concerne les marchés publics, le changement est encore plus radical. **La réforme devrait en effet aboutir à un abandon du code des marchés publics au profit d'une ordonnance transposant le droit de l'Union, reprenant un grand nombre des éléments du code actuel et intégrant les contrats de partenariats, eux-mêmes tous unifiés sous une forme contractuelle unique**

Renseignements et inscriptions

Institut Maurice Hauriou : imh.ut-capitole.fr

Inscription payante d'un montant de 180 euros TTC (chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Toulouse 1 et à adresser à l'institut Maurice Hauriou, Université Toulouse 1 Capitole, 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse)

Contact : Emilie.delnott@ut-capitole.fr

Inscription gratuite pour les étudiants et Universitaires, sauf repas.

Repas du vendredi midi payant à l'inscription : 24 euros TTC



Adresse
Université Toulouse 1 Capitole
Manufacture des tabacs
Allées de Brienne
Amphithéâtre MB II
(Bât. I, sur le plan)

